



NOUVEAUX ARRIVANTS

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION BAT DES RECORDS D'ATTRACTIVITÉ

Chaque année, 3 200 nouvelles personnes viennent s'installer dans l'Agglomération de Montpellier. La croissance démographique y est parmi les plus fortes de France. Un record d'attractivité confirmé par les sondages et classements divers qui placent régulièrement Montpellier Agglomération en tête des agglomérations où il fait bon vivre. Passée en 30 ans de la 20^e à la 8^e ville de France, Montpellier Agglomération est, par tradition, une terre d'accueil. Un état d'esprit qui se concrétise par des manifestations d'accueil et des outils pratiques comme le « Guide du nouvel arrivant ». Montpellier Agglomération met également en place des dispositifs efficaces pour l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. Sur le long terme, elle planifie l'aménagement du territoire, à travers son Schéma de Cohérence Territoriale. En 2020, nous serons 500 000 habitants dans l'Agglomération de Montpellier. Déjà, les spécialistes parlent de « métropole ». Cette grande métropole régionale en devenir institutionnel existe déjà dans la réalité des chiffres et dans l'esprit des Français.



L'AGGLO PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS

43% des Français aimeraient vivre à Montpellier. Ceux qui franchissent le pas arrivent de toute la France et parfois de l'étranger. Ils viennent travailler, étudier, ou couler une retraite heureuse, attirés par une qualité de vie exceptionnelle.



L'ambiance de Montpellier Agglomération et la convivialité de ses habitants sont réputées partout en France. Ici, la Fiesta Campara, à Péroles.

Montpellier caracole en tête dans le cœur des Français. Selon un récent sondage Ipsos pour France Soir, 43% des Français souhaiteraient vivre à Montpellier, qui arrive en tête des villes « où il fait bon vivre », devant Toulouse (42%) et Bordeaux (34%). Les points forts de Montpellier Agglomération selon les sondés : la qualité de l'environnement, le climat, l'ambiance et la convivialité des habitants, le dynamisme économique et l'emploi. Le soleil et la mer sont des critères de première importance dans le choix de nombreux nouveaux arrivants. « Nous avons de très nombreux membres qui ont vécu auparavant dans les DOM ou les pays chauds » indique Brigitte Delafosse, Présidente de l'association des Villes Françaises, qui rassemble de nouveaux arrivants. Le climat attire aussi les habitants du nord de la France. « Quand nous

avons décidé de quitter Lille », raconte Jean-Marc, « ma femme m'a dit : Toulouse ou Montpellier ». Ce fut Montpellier.

Montpellier Agglomération se démarque dans le Sud

L'attrait du Sud ne fait pas tout. Si Montpellier Agglomération se démarque et fait aujourd'hui jeu égal avec Toulouse sur bien des points, c'est parce qu'elle a d'autres atouts : l'accueil des entreprises, une intense vie culturelle, la préservation du cadre de vie, un urbanisme harmonieux, une offre de soins exceptionnelle...

Qui sont ces nouveaux arrivants ? Quelques profils types semblent émerger. L'étudiant, attiré par la qualité de l'université et la vie culturelle, qui souvent repart, pour une autre formation ou un premier emploi. Le couple de seniors, qui achète pour la retraite une belle maison ou un appartement de standing dans les nouveaux

quartiers. La famille du cadre parisien qui cherche un peu d'air frais. Les cadres supérieurs et les chefs d'entreprise attirés par un environnement favorable à leur activité.

Une tradition d'accueil et d'ouverture culturelle

Pour ceux qui arrivent sans l'assurance d'un emploi, les débuts sont parfois difficiles.

« Il faut s'accrocher les 2 ou 3 premières années », avoue Lou, une anglaise arrivée de Paris il y a 5 ans pour suivre son amie, mutée. « Heureusement, la communauté gay et la communauté anglaise m'ont beaucoup aidée ». Ouverte et accueillante, Montpellier Agglomération perpétue ainsi une tradition millénaire. En 1180, le seigneur Guilhem VIII ouvrait les portes de la cité à tous les médecins qu'ils soient juifs, musulmans ou chrétiens, des « nouveaux arrivants » qui allaient fonder la première école de médecine d'Europe. ♦

MONTPELLIER AGGLOMERATION AU TOP

DES CLASSEMENTS



N°1 pour l'offre de soins, avec le 4^e Centre Hospitalier de France (L'Express juin 2010)

N°1 pour l'environnement des entreprises et **N°3** au classement général pour l'aide à la création d'entreprises (Baromètre Ecer 2009)

N°1 des villes sportives (l'Équipe avril 2010)

N°1 pour le nombre d'emplois créés entre 1999 et 2006 (+18,6% - L'Express juin 2008)

N°2 de l'attractivité résidentielle après Toulouse (étude l'Université Paris dauphine d'après les chiffres INSEE)

N°7 au classement général des 51 grandes villes françaises les plus dynamiques (L'Express juin 2010)

DANS LE CŒUR DES FRANÇAIS
43% des Français souhaiteraient vivre à Montpellier (sondage Ipsos France Soir de mars 2010)

78% des cadres et chefs d'entreprise aimeraient venir y travailler (sondage Tns Sofres nov. 2006)

72% des entrepreneurs considèrent l'environnement de Montpellier Agglomération comme favorable au développement de leur activité (Baromètre Ecer 2009)

LES CLÉS D'UNE BONNE INSTALLATION

Montpellier Agglomération met à la disposition des nouveaux arrivants les indispensables « Guide du nouvel arrivant » et « Pass'Agglo », dans les 11 Maisons de l'Agglomération et lors des grandes manifestations de la rentrée. Pour vite trouver ses repères.



« Le guide du nouvel arrivant » est distribué gratuitement dans les 11 Maisons de l'Agglomération.

Chaque année, à la fin septembre, les nouveaux montpelliérains sont invités au Corum pour une journée d'accueil. L'an passé, ils étaient 800, dans une salle archipleine, et ils devraient être tout aussi nombreux cette année. L'occasion de se renseigner sur les abonnements à la TaM, le réseau des médiathèques ou les piscines... Mais aussi de découvrir avec les élus les contours et les projets de l'Agglomération et de la Ville de Montpellier.

Sur son stand, Montpellier Agglomération accueille, informe et distribue gratuitement le précieux « guide du nouvel arrivant ». Edité pour la première fois en 2009, ce guide est réactualisé et réédité pour cette rentrée 2010. Il recense tous les services et équipements qui accompagnent le quotidien des habitants : transports, culture, sports, ou encore collecte des déchets... Il présente également les politiques menées par Montpellier Agglomération

dans le cadre de ses grandes compétences : urbanisme, développement économique, eau et assainissement, environnement...

Le « guide du nouvel arrivant 2010 » sera aussi distribué sur le stand de Montpellier Agglomération lors de l'Antigone des Associations, le 12 septembre, qui rassemblera

« Le « guide du nouvel arrivant » 2010, pour accompagner le quotidien des habitants »

1 200 associations et des milliers de personnes en quête d'activité ou d'engagement. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les nouveaux arrivants. Un peu plus tard, du 8 au 18 octobre, Montpellier Agglomération sera présente à la Foire Internationale de Montpellier, au Parc des Expositions. Lors de tous ces événements, les

nouveaux arrivants pourront faire en quelques minutes leur carte Pass'Agglo, qui offre de très nombreuses réductions sur les entrées dans les établissements culturels, sportifs et de loisirs de Montpellier Agglomération (voir infos pratiques ci-contre).

Montpellier Agglomération distribue également « le guide du nouvel arrivant » via ses 11 Maisons de l'Agglomération, des lieux de proximité répartis sur tout le territoire (voir ci-contre). Il est fourni aux communes qui souhaitent le distribuer lors de leurs journées d'accueil.

Les Maisons de l'Agglomération distribuent aussi sur demande un « guide du logement » édité par Montpellier Agglomération. Cette brochure réunit conseils pratiques et adresses utiles pour tous ceux qui veulent louer ou acheter un logement... Les nouveaux arrivants y découvriront, notamment, les nouveaux quartiers d'habitat aménagés par Montpellier Agglomération, à Montpellier, mais aussi dans les communes. ♦



INDISPENSABLE La carte Pass'Agglo, sésame de vos sorties



Gratuit pour tous les habitants du territoire, le Pass'Agglo offre de nombreux tarifs préférentiels dans les équipements de Montpellier Agglomération (piscines, aquarium Mare Nostrum, médiathèques, patinoire, musée Fabre...) ainsi que certains établissements du secteur privé (Laser Game Evolution, Acrochats à Odysseum, Cinéma CGR à Lattes...). Autre privilège uniquement accessible aux titulaires du Pass'Agglo : un tarif imbattable de 4 € pour les matchs du MHSC de Ligue 1 au stade de la Mosson, dans la limite de 200 places vendues dans les Maisons de l'Agglomération. Soit une réduction de 42% !

À noter enfin que le Pass'Agglo est indispensable pour accéder aux déchetteries de Montpellier Agglomération pour le dépôt d'encombrants ou de déchets spéciaux.

■ Pour vous informer des nouveaux tarifs négociés, inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du Pass'Agglo sur www.montpellier-agglo.com

■ Pour faire votre Pass'Agglo : munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une photographie et d'une pièce d'identité et rendez-vous dans une des onze Maisons de l'Agglomération.

LES MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION, lieux de proximité

Les 11 Maisons de l'Agglomération sont réparties sur le territoire de façon à rapprocher les services de l'Agglomération de la population. Relais de proximité, elles mettent à disposition des habitants une multitude de services utiles à leur vie quotidienne : demande de carte Pass'Agglo, achat d'abonnements TaM, adresses et horaires des Points Propreté, mise à disposition d'un composteur individuel, inscription à la Téléalarme, renseignements sur les animations culturelles et les activités sportives, vie de l'Agglomération... Les Maisons de l'Agglomération proposent également des expositions et des animations culturelles, comme un cycle d'initiation à la culture et à la langue occitane.

■ Contact : maisons.agglo@montpellier-agglo.com



LES ÉVÈNEMENTS PHARES DE LA RENTRÉE

Montpellier Agglomération vous informe et vous délivre votre Pass'Agglo directement sur son stand lors des manifestations suivantes :

- L'Antigone des Associations, le dimanche 12 septembre, devant et dans la Maison de l'Agglomération Centre, place Zeus. Au même endroit, possibilité de visiter la salle du Conseil d'Agglomération de l'Hôtel de l'Agglomération et de rencontrer les élus. Exposition de photographies au 1^{er} étage.
- La Journée d'accueil des nouveaux montpelliérains, le samedi 18 septembre, au Corum.
- La Foire Internationale de Montpellier, du 8 au 18 octobre, au Parc des Expositions.

■ Encore plus d'infos sur : www.montpellier-agglo.com

TÉMOIGNAGE



Brigitte Delafosse,
de l'Association des Villes Françaises

« Les associations permettent de s'intégrer »

Arrivée de Courbevoie il y a 4 ans, Brigitte Delafosse a découvert l'Association des Villes Françaises lors de l'Antigone des Associations, avant d'en devenir la Présidente. L'AVF est un réseau national qui regroupe 350 associations aidant les nouveaux arrivants à s'intégrer. À Montpellier, elle compte environ 500 membres, dont de nombreux seniors et mères de famille au

foyer. « Nous organisons des balades, des parties de bridge, des cours de langues, des galettes des rois, des cours d'informatique... » explique Brigitte Delafosse. « Nous aidons les nouveaux arrivants à reconstruire une vie sociale et se faire de nouveaux amis ». « Entre déracinés, c'est plus simple », avoue cette retraitée dynamique, qui a une longue expérience de la

mobilité. « Avec mon mari, nous avons beaucoup bougé au cours de notre vie, à la Réunion puis en métropole ». Brigitte Delafosse, en tout cas, ne regrette pas son choix. « L'accueil ici est très bon, l'offre culturelle et de loisirs est immense, pour mon mari musicien, qui joue aujourd'hui dans une pena, c'est un régal ». Et un modèle d'intégration.

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RECORD

Au top de l'attractivité résidentielle avec Toulouse, Montpellier bat des records de croissance démographique. Les études de l'INSEE mettent en avant le dynamisme de Montpellier Agglomération. Points forts et chiffres clés.



Une croissance forte et continue

1,5% par an c'est la croissance de la population chaque année dans l'agglomération de Montpellier. Un rythme 2,5 fois supérieur à celui d'agglomérations comparables, comme Bordeaux, Nantes ou Grenoble.



La construction de logements sociaux supérieure à la moyenne

+12% c'est la progression du parc de logements sociaux, contre 5% dans les agglomérations de taille comparable.



Une agglomération jeune et attractive

5 600 c'est le nombre d'habitants supplémentaires chaque année dans l'agglomération, dont 3 200 sont dus au solde migratoire (différence entre les sorties et les entrées) et 2 400 au solde naturel (différence entre les décès et les naissances).



De plus en plus de déplacements

29 km, c'est la distance moyenne parcourue par les actifs qui viennent travailler à Montpellier, contre 27 km en 1999. À l'intérieur de l'agglomération, les actifs travaillent en moyenne à 15 km de leur domicile.



Des revenus en progression

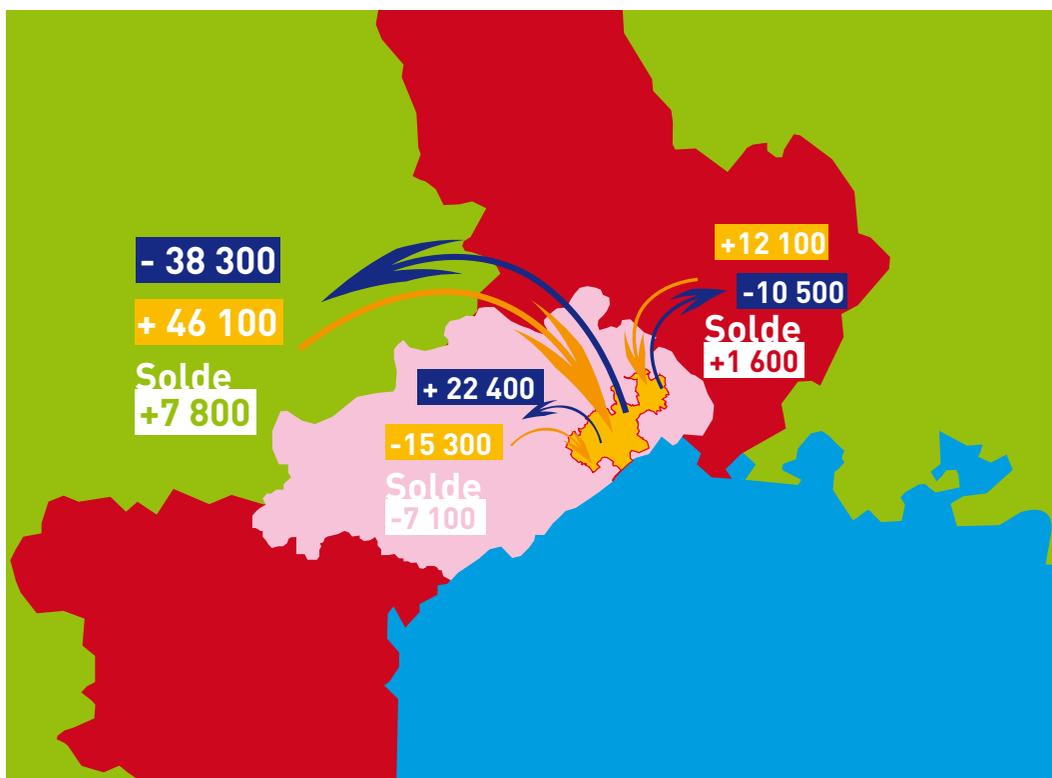
+ 6,7% c'est la progression du revenu des ménages. Les revenus moyens des ménages progressent mais restent modestes par rapport aux agglomérations de taille comparable.

© Patrice BLOT



L'attractivité de l'emploi rayonne au-delà de l'agglomération

62 communes autour de Montpellier comptent au moins 40% d'actifs qui viennent travailler sur la ville-centre. Chaque jour, 65 000 personnes viennent travailler à Montpellier soit 10 000 de plus qu'en 1999. Ce bassin d'emploi constitue selon l'INSEE une « aire urbaine » cohérente.



◀ Le solde migratoire sur 5 ans

Ceux qui arrivent du reste de la Région Languedoc-Roussillon et du reste de la France, sont nettement plus nombreux que ceux qui quittent Montpellier Agglomération : le solde est positif. En revanche, le solde migratoire vis-à-vis du reste du département de l'Hérault est négatif. Ceci s'explique par le fait que de nombreux habitants s'éloignent du cœur de l'agglomération pour se loger à moindre coût, un peu plus loin.

Source : INSEE – Les chiffres clés de Montpellier Agglomération, juin 2010 sur la base des données de 1999 à 2006. Les recensements partiels depuis 2006 montrent que ces tendances restent valables en 2010.

- Communauté d'Agglomération de Montpellier
- Département de l'Hérault
- Région Languedoc-Roussillon
- France

- ↗ Entrées
- ↖ Sorties



Jean-Pierre MOURE

Premier Vice-président de Montpellier Agglomération, délégué à l'Urbanisme, la politique foncière et l'évolution de l'EPCI

Comment peut-on préserver la qualité de vie avec une telle croissance urbaine ?

Il n'y a pas de contradiction ! La population de Montpellier Agglomération a triplé ces 50 dernières années et nous sommes en tête des villes préférées des Français ! Depuis 30 ans, Georges Frêche a tissé l'image et la réalité d'un territoire attractif, grâce à ses capacités d'anticipation. Nous continuons dans ce sens. Le développement urbain doit se faire en adéquation avec les besoins des populations en matière de logement, de transports, d'emploi, de qualité de vie, d'environnement... Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Montpellier Agglomération est l'outil qui permet de le planifier.

En quoi le SCOT est-il important ?

Il permet de maîtriser l'urbanisation et de contrer la spéculation. Il s'agit d'aménager le territoire de façon équilibrée, dans une dynamique de solidarité. Avec deux grands objectifs : économiser l'espace pour préserver la nature et rapprocher les lieux de travail des lieux d'habitat. Cela implique un habitat plus dense, 5 000 nouveaux logements par an, de nouvelles zones d'activités comme Via Domitia à l'Est, des extensions du réseau de tramway... Toutes choses qui concernent le quotidien des habitants. Par exemple, on sait que le nombre d'actifs qui viennent travailler dans la ville-centre est en forte hausse et qu'ils viennent de plus en plus loin.

Nous développons donc un réseau de tramway qui va bien au-delà de la ville-centre, avec de nombreux parkings relais pour les voitures.

Le périmètre de l'Agglomération est-il toujours pertinent ?

Il l'est politiquement. La quasi-totalité des décisions sont adoptées à l'unanimité par les 31 communes membres. Mais ce périmètre devrait s'élargir pour mener à bien des politiques de l'emploi, du logement et des déplacements en phase avec la réalité.

62 communes autour de ville-centre compte au moins 40% d'actifs venant travailler à Montpellier. Mais la moitié est toujours hors de l'agglomération. Leurs habitants, que nous avons souvent sondés, aimeraient nous rejoindre, malheureusement, des élus freinent par crainte ou protectionnisme. C'est une erreur. La réalité finira par les rattraper. Dans les faits, nous sommes déjà un espace métropolitain de plus de 500 000 habitants.

LE SCOT : anticiper et aménager



Document de planification, le Schéma de Cohérence Territoriale définit, pour 10 à 20 ans, les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire. Il fixe les limites entre, d'une part, les espaces urbains ou voués

à l'urbanisation et, d'autre part, les espaces naturels et agricoles. Il organise, dans l'espace et dans le temps, les conditions du développement durable du territoire. Adopté à l'unanimité en 2006, le SCOT de Montpellier Agglomération a été le premier SCOT de France publié. Il a été élaboré en 3 ans, au terme d'une concertation incluant la société civile et le monde professionnel.

L'urbaniste Bernard Reichen a reçu le Grand prix de l'urbanisme 2005 pour le SCOT de Montpellier Agglomération. Le SCOT met en adéquation les outils de programmation comme le Plan de déplacements urbains (PDU), le Programme local de l'habitat (PLH) ainsi que les Plans locaux d'urbanisme (PLU) sous la responsabilité des communes. Par exemple, concernant les logements, il fixe un objectif de 5 000 logements neufs par an, dont 25% de logements sociaux, objectif parfaitement tenu. Le SCOT délimite 11 sites projets de l'agglomération de demain. Parmi eux, le projet « De Montpellier à la mer », autour de la ligne 3, est en cours de réalisation (voir encadré ci-dessous).



« De Montpellier à la mer », projet phare de la ville de demain

De la ville jusqu'au littoral, ce projet relie de grandes infrastructures de transport autour d'un axe d'entrée de ville réaménagé autour de la ligne 3 du tramway. Cet axe urbain réunira sur 8 km des logements, des bureaux, des commerces et des équipements publics dans un esprit de mixité sociale et de développement durable. Labellisé « Écocité » par l'Etat, ce projet vise à faire émerger un nouveau cœur d'agglomération sur les communes de Montpellier, Castelnau-le-Lez, Lattes et Pérols, dont la zone commerciale sera requalifiée. Programmé sur une vingtaine d'années, il s'inscrit dans un périmètre dynamisé par la présence de la faculté à Richter, deux lycées, le pôle Odysseum ainsi que de grands équipements comme l'Arena, l'aéroport et bientôt la future gare TGV. Les espaces naturels y seront préservés, avec deux grands parcs : parc Marianne et la Mogère.

AU PREMIER RANG POUR L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

77% des cadres aimeraient vivre à Montpellier. Une attractivité qui ne doit rien au hasard. Montpellier Agglomération met tout en œuvre pour favoriser la création d'emplois et l'implantation d'entreprises.



Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au Développement Économique et à l'Emploi, accueille une délégation chinoise à Cap Omega, la pépinière high-tech du Business Innovation Centre.

Près de 72% des entrepreneurs considèrent l'environnement économique de Montpellier Agglomération comme favorable au développement de leur activité*. « Dans un monde où les territoires se font concurrence pour accueillir les entreprises, c'est un résultat remarquable », commente Olivier Torrès, économiste spécialiste des PME. Un indicateur confirme cet a priori favorable : les surfaces de bureaux commercialisées ont progressé de 11% en 2009, une progression inégalée en France dans un contexte de forte crise.

Un dynamisme que Montpellier Agglomération suscite en aménageant des parcs d'activités adaptés aux différents besoins, du village d'entreprises artisanales à la pépinière high-tech. Depuis 23 ans, le Business Innovation Centre (BIC) a permis la création de 400 entreprises innovantes, dont 80% pérennisées à trois ans. Une politique tournée vers l'avenir qui s'appuie sur l'excellence de la recherche montpellieraine, que ce soit dans la médecine, l'agronomie ou l'eau. La reconnaissance du pôle de recherche « eau » de Montpellier comme pôle de compétitivité mondial, en juin

dernier, l'a encore prouvé. « Le choix stratégique de l'économie de la matière grise et des nouvelles technologies, amorcé avec l'arrivée d'IBM dans les années 60, puis de DELL dans les années 90, est à la base d'un modèle de développement original, similaire à celui de Grenoble », explique Jean-Paul Volle, auteur de « La Ville inventée » (voir entretien ci-contre).

Une très forte création d'entreprises

Si les jeux vidéos et les biotechnologies trouvent à Montpellier Agglomération un environnement idéal, les secteurs traditionnels comme le commerce ou la construction ne sont pas oubliés. Des milliers d'emplois sont créés grâce au quartier ludique et commercial d'Odysseum ou à de grands chantiers publics comme la ligne 3.

Selon l'INSEE, un actif supplémentaire sur deux est un actif migrant. « Il ne faut pas se le cacher : quand un cadre arrive pour travailler dans l'agglomération, souvent il arrive avec un conjoint qui, lui, se retrouve sans emploi dans un premier temps », constate Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération

au Développement Économique et à l'Emploi. Ce qui explique en partie le chômage, dit « d'afflux », qui sévit dans l'agglomération. Mais aussi la très forte création d'entreprises : « Ceux qui ne trouvent pas de travail et veulent rester créent souvent leur propre activité », poursuit Gilbert Pastor. Et c'est pourquoi Montpellier Agglomération soutient également des associations d'aide à la création de micro-entreprises ou d'entreprises solidaires. ♦

*Baromètre ECER 2009

Soft Landing : pour permettre aux entreprises d'atterrir en douceur



Le Montpellier International Business Incubator, nouvelle pépinière d'entreprises internationales, sera livré au 1^{er} trimestre 2011.

www.europeanmarketaccess.com, c'est le nom du portail économique en anglais de Montpellier Agglomération, destiné aux entreprises étrangères à la recherche d'une implantation. Dans le cadre des services « soft landing », qui signifie littéralement « atterrissage en douceur », cet outil propose un accompagnement personnalisé aux chefs d'entreprise étrangers. Quel statut juridique choisir ? Comment obtenir un permis de conduire français ? Où trouver une école internationale pour les enfants ? Montpellier Agglomération les oriente également vers des prestataires comme RWS, une société de « relocation » fondée par Alessandra Chauvin, arrivée d'Italie en 2001. « Il faut leur trouver un logement, une école pour les enfants, un compte en banque... nos services leur évitent bien des tracas. »

TÉMOIGNAGE

Cyril Esnos,
directeur de Marcopolis

« *J'ai créé changerdeville.com* »



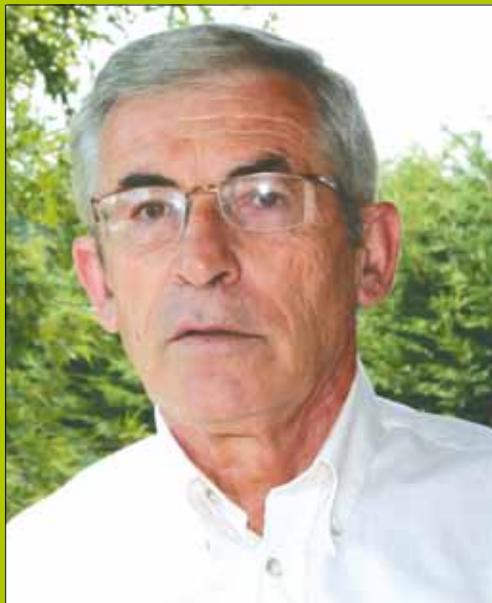
Cyril Esnos fait partie de ces jeunes cadres franciliens qui, un jour, décident de quitter la capitale. « *Quand je suis arrivé sur mon nouveau poste à Montpellier, j'ai été un peu déçu...* », raconte-t-il. Il décide alors de créer son entreprise, « *profitant des nombreuses incitations qui existent ici* ». Avec le soutien du Business Innovation Centre de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon, Cyril Esnos lance « *changerdeville.com* », le premier site dédié à la mobilité géographique. « *Il faut savoir qu'1,4 million de français changent de département chaque année et que 60% des cadres se disent prêts à changer de région* », indique-t-il. Le site aide les personnes en mobilité à trouver l'endroit qui leur convient en leur demandant d'entrer des critères de sélection.

« *Si vous tapez culture, environnement et petite enfance, vous tomberez sur Montpellier* »

« *Si vous tapez culture, environnement et petite enfance, vous tomberez sur Montpellier* » précise-t-il. Il est même possible de choisir un quartier précis. Bientôt, des fils d'infos vers des annonces d'emploi et de logement seront mis en place. Cyril Esnos avoue avoir connu quelques galères, familiales et professionnelles, les premières années de son arrivée à Montpellier. Aujourd'hui, tout va bien et il met son expérience au service de son entreprise. Comme les trois autres personnes qui travaillent avec lui, « *venues de Paris, Strasbourg et Grenoble assez récemment* ». Première récompense de sa ténacité et de sa créativité : *www.changerdeville.com* a été récemment sélectionné par le secrétariat d'État à l'Économie numérique pour figurer sur le premier portail mobile de services aux citoyens.

« DE LA CAPITALE À LA MÉTROPOLE RÉGIONALE »

Professeur et chercheur en géographie, Jean-Paul Volle vient de publier « *Montpellier, la ville inventée* ». Et défend l'idée de solidarité, au sein d'un espace urbain bien plus large que l'Agglomération.



Pourquoi parlez-vous aujourd'hui de métropole ?

Jean-Paul Volle : La métropole n'existe pas encore en tant qu'institution, mais elle existe déjà dans la réalité de ses habitants. On compte 500 000 habitants dans l'aire urbaine de Montpellier, le cap pour parler de métropole. Cette aire inclut 62 communes, dont 40% des actifs se déplacent vers Montpellier pour travailler. C'est 2 fois plus que les 31 communes réunies aujourd'hui dans la Communauté d'Agglomération.

Un autre critère concerne l'emploi des cadres. L'Agglomération de Montpellier est dans le peloton de tête des villes qui ont le plus d'emplois de cadres, avec Toulouse et Grenoble. Les prestations intellectuelles et la recherche sont très bien représentées. Ces emplois dits « métropolitains » n'existent pas dans les petites villes. On les retrouve uniquement dans les métropoles régionales.

Comment est-on passé de la 20^e à la 8^e ville de France en 30 ans ?

Il y a eu à Montpellier un grand projet urbain, à la fin des années 70. Un cas unique en France par sa dimension, 40 hectares sur Antigone et 400 hectares sur Odysseum. C'est tout à fait exceptionnel. Ce projet de Ville, voulu par Georges Frêche, alors maire de Montpellier et Raymond Dugrand, 1^{er} adjoint à l'urbanisme, a été énergisant et dopant pour le développement de la ville. Il a permis de capter les énergies régionales et les décisions de l'État.

Dans les années 80, Montpellier affirme son statut de capitale, avec la Technopole, les grands festivals,

le développement d'Euromédecine, le Corum... Elle sait se vendre et soigner son image, mais aussi agir. Et c'est ainsi qu'on franchit le rubicon de la métropole de plus de 500 000 habitants.

Faut-il craindre des effets pervers de cette croissance démographique et urbaine ?

Il y a toujours de la peur. Le territoire attire de nombreux actifs mais aussi des personnes qui ne trouvent pas d'emploi en sortie. Un emploi qui arrive, c'est un demi-emploi qui manque : on parle d'un chômage d'afflux. Mais il n'en reste pas moins que la dynamique est positive. En matière d'économie, il n'est de richesses que d'hommes. Mon souci est plutôt celui de l'adéquation entre la réalité du territoire, l'habitat et les déplacements, et le périmètre d'action du politique.

« *En matière d'économie, il n'est de richesses que d'hommes* »

Faut-il l'élargir ?

Il faut assumer cette dimension métropolitaine, ne pas laisser le territoire en friche. Tout le monde a à y gagner car la solidarité entre communes profite aux individus comme aux entreprises. Sète a tout à gagner à entrer dans la dynamique montpelliéraine. Le port de Sète associé à 500 000 habitants, une gare TGV et un aéroport, cela a du sens, et cela constituera le pilier la Communauté Urbaine de demain. L'affirmation de l'espace métropolitain est incontournable, et la Communauté d'Agglomération est un des moteurs de cette affirmation. C'est grâce à cela que l'on pourra trouver la complémentarité des territoires, tout en préservant nos espaces naturels.



« *Montpellier, la ville inventée* »

Collection « la ville en train de se faire »

Éditions Parenthèses

Sous la direction de Jean-Paul Volle,
Laurent Viala, Emmanuel Negrier, Catherine
Bernié-Boissard